

Une croissance plus dynamique en 2017 dans les pays de l'UE-28

La croissance est plus dynamique au sein de l'UE-28 en 2017 et elle atteint 2,4 % en moyenne (*graphique 1*). L'activité économique est repartie à la hausse en 2014, année au cours de laquelle le PIB européen a dépassé son niveau d'avant-crise, après une année de récession en 2012 (-0,4 %) et de relative stabilité en 2013 (0,3 %). Si tous les pays affichent une croissance positive en 2017, certains bénéficient d'une reprise moins marquée que d'autres. Ainsi en 2017, 5 des 28 États membres (la Grèce, l'Italie, la Croatie, le Portugal et la Finlande) ont toujours un PIB en volume inférieur à celui de 2008.

Ces écarts de dynamiques se poursuivent en 2017. En Irlande et dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, les taux de croissance sont de plus de 4 % par rapport à 2016. Seuls la Croatie et les pays de l'UE-15 (à l'exception de l'Irlande, 7,2 %, et de l'Espagne, 3,0 %) ont une croissance inférieure à 3 %. En France, le PIB croît de 2,2 %, soit 1 point de plus que l'année précédente. Comme l'Allemagne, le Danemark et l'Autriche son taux de croissance est à présent proche de la moyenne des 28. La Grèce reste le pays dans lequel la croissance est la plus faible de l'UE-28 (1,5 % en 2017 après -0,2% en 2016).

La reprise de la croissance en Europe s'explique surtout par le rebond de la consommation des ménages, elle-même portée par la hausse de l'emploi, le recul du chômage, la hausse du revenu disponible des ménages et une inflation en dessous des objectifs des banques centrales. Elle est aussi portée par une amélioration de l'investissement et un rebond de la balance commerciale (Commission européenne, 2018).

Les améliorations du marché du travail se poursuivent dans la majorité des États membres

En 2017, le taux de chômage des 15-64 ans recule dans tous les pays de l'UE. Il atteint 7,8 % en moyenne dans l'UE-28 (*graphique 2*), contre 8,7 % en 2016, enregistrant ainsi la baisse la plus importante depuis 2013. Il demeure néanmoins supérieur à son niveau moyen de 2008 (7,1 %).

Des écarts importants entre pays persistent. Malgré une amélioration, les pays du sud de l'Europe demeurent bien plus touchés que les autres, notamment la Grèce (21,7 %) et l'Espagne (17,3 %) mais aussi l'Italie, Chypre et la Croatie (un peu plus de 11 %). Le taux de chômage atteint 9,5 % en France, en baisse de 0,6 point par

rapport à l'année précédente. Il est compris entre 5 % et 10 % dans la majorité des pays et inférieur à 5 % en Tchéquie, en Allemagne, à Malte, en Hongrie, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Le chômage de longue durée (12 mois ou plus), constitue un sujet de préoccupation majeur : la Commission européenne a lancé fin 2015 l'initiative contre le chômage de longue durée, adoptée par le Conseil de l'UE en 2016¹. Celle-ci a pour objectif de réduire le nombre de chômeurs de longue durée à travers des recommandations adressées aux États membres et *via* l'allocation de ressources financières provenant du Fonds social européen. Le chômage de longue durée recule dans tous les pays de l'UE en 2017. Les taux de chômage de longue durée restent toutefois nettement supérieurs à la moyenne européenne (3,4 %) dans trois pays : la Grèce (15,6 %), l'Espagne (7,7 %) et l'Italie (6,5 %).

C'est le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans qui demeure le plus élevé. Il recule de 1,9 point pour atteindre 16,8 % dans l'UE-28, proche de son niveau d'avant-crise. Il reste très élevé en Espagne, en Italie (plus de 30 %) et en Grèce (plus de 40 %).

Le recul du chômage et la hausse du taux d'activité ont contribué à la hausse du taux d'emploi des 20-64 ans qui avait retrouvé, en 2015, son niveau d'avant la crise. Ce taux continue d'augmenter en 2016 pour atteindre 71 % en moyenne au sein de l'UE-28. Il s'agit du taux le plus élevé jamais atteint, qui se rapproche de l'objectif de 75 % défini dans le cadre de la stratégie UE 2020 (voir fiche 25). Là encore, les différences entre pays demeurent marquées (81 % en Suède, mais seulement 56 % en Grèce).

Toutefois, l'ampleur de la reprise de l'emploi en Europe est à relativiser, car elle s'accompagne d'une baisse de l'intensité de travail. Le nombre d'heures travaillées par personne en emploi a diminué en moyenne de 3 % entre 2008 et 2017, avec une baisse de 0,3 % en 2017. Il s'agit là d'une tendance de long terme engagée avant la crise, dès le début des années 2000. Le nombre total d'heures travaillées a également baissé en Europe jusqu'en 2013. La croissance du nombre total d'heures travaillées observée depuis 2015 ne suffit pas à atteindre le niveau de 2008.

Si l'Europe compte en moyenne plus d'emplois en 2017 qu'avant la crise, on observe également plus d'emplois à temps partiel. Seuls le Royaume-Uni, la Suède, les Pays-Bas et la Slovénie ont un niveau d'emploi en équivalent temps plein supérieur à celui de 2008 (Commission européenne, 2018).

1. Recommandation n°2016/C67/01 du Conseil du 15/02/2016 relative à l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail.

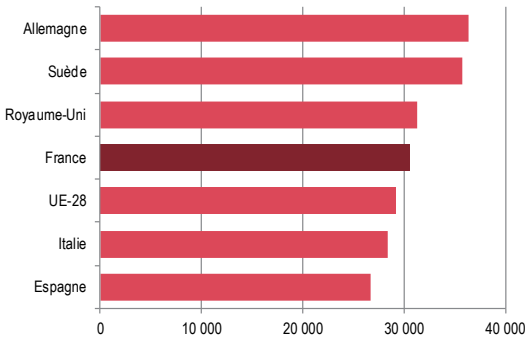
Pour en savoir plus

> Commission européenne (2018, juin). Rapport sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe en 2018.

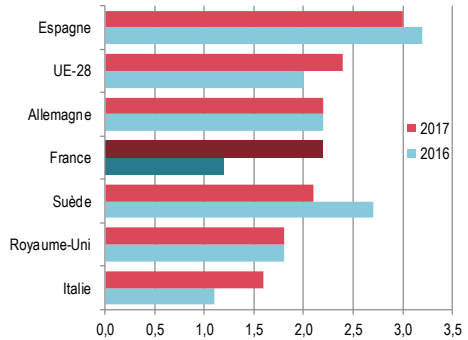
> Rhomari, M., Roussel, R. (2018, octobre). Près d'un quart de la population européenne est toujours en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2016. DREES, *Études et Résultats*, 1088.

Graphique 1 Situation économique en 2017 en Europe

PIB en SPA/habitant



Évolution du PIB en volume en %

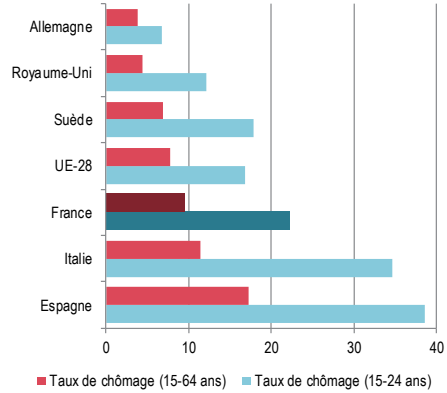
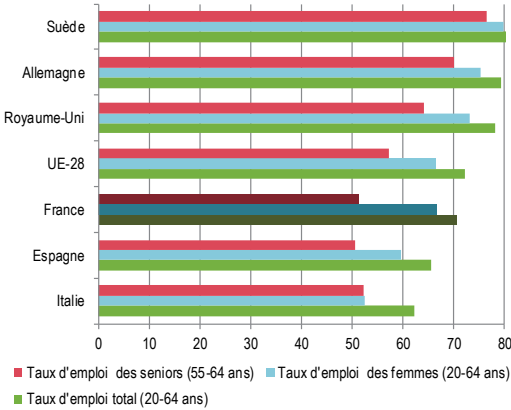


Source > Eurostat.

Graphique 2 Taux d'emploi et taux de chômage en 2017 en Europe

En %

En %

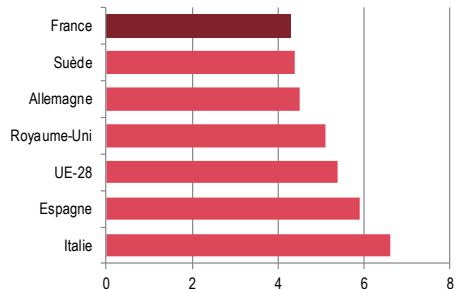
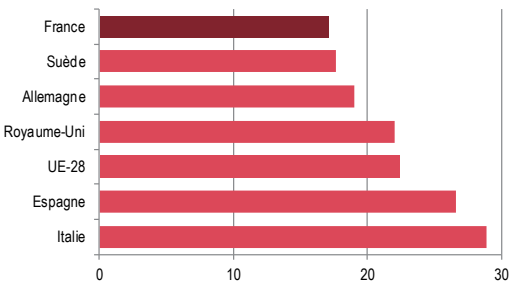


Source > Eurostat, Enquête européenne sur les forces de travail (EFT), taux de chômage au sens du BIT.

Graphique 3 Conditions de vie en Europe – Résultats de l'enquête de 2016 sur les revenus de 2015

Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en %

Inégalité de la distribution de revenu disponible après transferts (rapport interquintile S80/S20)



Note > Les personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale sont celles appartenant à au moins l'un des trois groupes suivants : la population exposée au risque de pauvreté, la population en situation de privation matérielle sévère et la population vivant dans des ménages à faible intensité de travail (voir définitions fiche 24). Le rapport interquintile S80/S20 est calculé comme le rapport entre le revenu disponible après transferts perçu par les 20 % de la population ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) et celui perçu par les 20 % de la population ayant les revenus les plus faibles (quintile inférieur).

Source > Eurostat, SRCV-UE (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie).

Une dynamique de l'emploi plus favorable aux femmes et aux seniors en période de crise

Le taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans est inférieur à celui des hommes, mais l'écart tend à se réduire. En effet, avant comme après la crise, la dynamique de l'emploi demeure plus favorable pour les femmes que pour les hommes dans l'UE-28. Le taux d'emploi féminin est relativement peu affecté par la crise : en baisse de 0,6 point de 2008 à 2010, il augmente en continu entre 2010 et 2017 de 4,3 points, pour atteindre 66 %, soit davantage qu'avant la crise (63 % en 2008). En revanche, le taux d'emploi des hommes diminue plus fortement que celui des femmes (-3,5 points) de 2008 à 2013, puis augmente plus faiblement (+3,6 points entre 2013 et 2016).

Ces différences s'expliquent par la surreprésentation des femmes dans les secteurs qui ont le mieux résisté à la crise (services, secteurs non marchands...). Outre ces aspects conjoncturels, la progression de l'emploi des femmes s'explique aussi par le développement de mesures permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle (aménagement du temps de travail, accueil du jeune enfant) ainsi que par certaines réformes des systèmes de retraite qui vont dans le sens d'une convergence de l'âge légal de départ à la retraite entre femmes et hommes (Italie, Royaume-Uni...). Ainsi, l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes est passé de 16 à 12 points entre 2007 et 2017.

En 2017, le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) atteint 57 % en moyenne dans l'UE-28. Il varie fortement selon les pays, de 38 % en Grèce à 76 % en Suède. Le taux d'emploi des seniors est également peu affecté par la crise. Il augmente de 12 points entre 2008 et 2017 dans l'UE-28, particulièrement en Allemagne (+16 points) et en Italie (+18 points). Cette hausse est principalement liée aux réformes qui retardent l'âge légal de départ à la retraite, augmentent la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une pension à taux plein ou durcissent les conditions de départ en préretraite. Elle peut aussi être favorisée par le développement de dispositifs permettant de prolonger la durée effective d'activité des seniors (adaptation des horaires et des conditions de travail, formation tout au long de la vie, etc.).

Un risque de pauvreté ou d'exclusion en recul et variable selon les pays

La reprise de l'emploi induit une hausse du revenu disponible des ménages et une baisse de la part de la population confrontée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE-28. S'établissant à 22,4 % en moyenne, ce taux est au plus bas depuis six ans. Toutefois, il est à peine inférieur à celui de 2008, alors que la stratégie UE 2020 avait assigné un objectif de baisse de la pauvreté et de l'exclusion sociale (voir fiche 25). Surtout, ce taux et son évolution sont très variables d'un pays à l'autre. Dans les pays du sud de l'Europe, la situation relative s'est dégradée, à l'inverse de la plupart des pays de l'Est (DREES, 2018). Le nombre

de pays dans lesquels ce risque continue d'augmenter diminue toutefois en 2017 (3 des 28 pays de l'Union). Il est parmi les plus faibles de l'UE-15 en France et aux Pays-Bas (17 %), plus élevé en Allemagne (19 %) et au Royaume-Uni (22 %). Plus d'un quart de la population est encore touchée par ce risque en Espagne et en Italie en 2017. Sur une période plus longue (2008-2017), l'ampleur et le sens de l'évolution sont également variables selon les pays. Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale diminue au Royaume-Uni, en France et en Allemagne (environ -1 point). En revanche, il augmente en Suède (+1,0 point), en Espagne (+2,8 points) et en Italie (+3,4 points).

En moyenne dans l'UE-28 et dans la plupart des pays membres, les inégalités de revenu disponible (après transferts sociofiscaux) se creusent de 2008 à 2017 entre les 20 % de la population ayant les revenus les plus élevés et les 20 % ayant les revenus les plus faibles, surtout en Italie et en Espagne. Elles sont néanmoins stables dans 4 pays dont la France et l'Allemagne et diminuent dans 9 pays. En 2017, les inégalités de revenu disponible sont plus faibles en France, en Suède et en Allemagne que dans l'UE-28 (*graphique 3*).

Une réduction des déficits hétérogène selon les pays

La crise économique a détérioré la situation budgétaire de l'ensemble des pays européens, avec un fort accroissement, en 2009, des déficits publics au sens des critères de convergence du traité de Maastricht (*graphique 4*). Celui-ci prévoit un déficit maximal de 3 % du PIB en période ordinaire pour les pays de la zone euro. Cette détérioration limite la marge de manœuvre des États en matière de dépenses de protection sociale, notamment dans les systèmes *beveridgiens* principalement financés par les contributions publiques.

Entre 2010 et 2017, la situation s'est peu à peu améliorée dans la plupart des pays de l'Union.

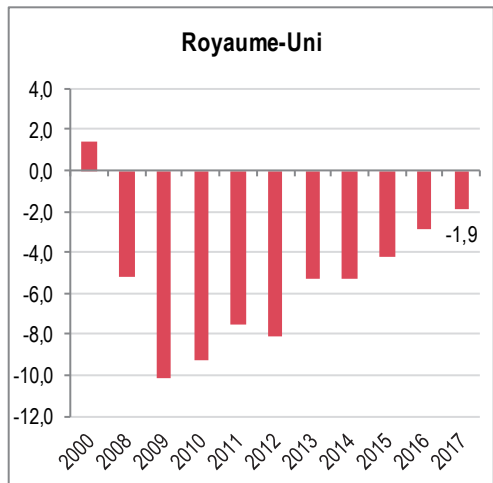
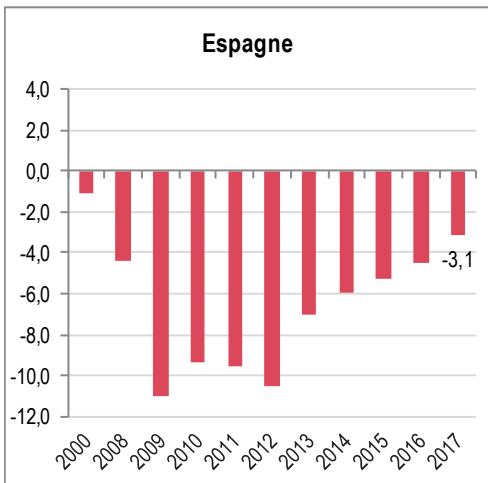
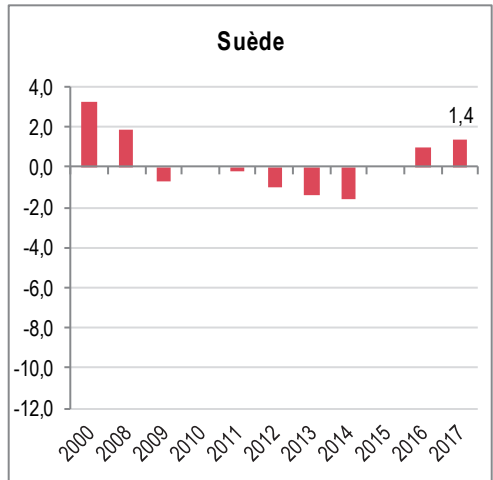
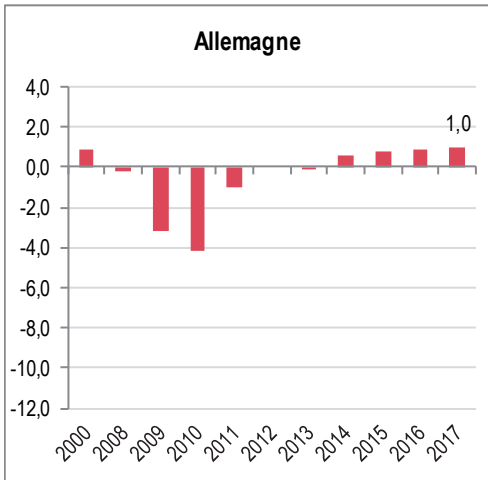
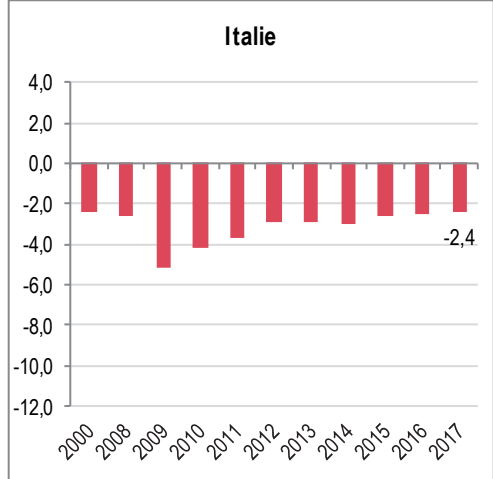
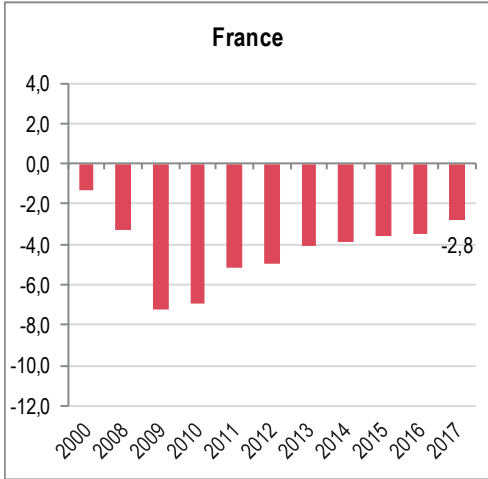
Le besoin de financement² de la France respecte le critère de Maastricht en 2017, à 2,8 % du PIB après neuf années de dépassement du seuil fixé par les traités européens. Parmi les autres pays observés, l'Espagne a le déficit public le plus important en 2017 (3,1 % du PIB), mais celui-ci est inférieur au déficit record de 11 % du PIB constaté en 2009. Le déficit public de l'Italie se maintient sous le seuil de 3 % du PIB depuis 2012 (2,4 % en 2017). L'Allemagne respecte le critère de Maastricht depuis 2011 : ses administrations publiques sont même excédentaires depuis 2014 (+1,0 point de PIB en 2017).

Enfin, le profil d'évolution budgétaire de la Suède fait exception : après 2010, année au cours de laquelle les comptes des administrations publiques sont revenus à l'équilibre, le solde de ces administrations s'est dégradé à nouveau, le déficit atteignant 1,6 % du PIB en 2014. Entre 2015 et 2017, le solde des administrations publiques est de nouveau à l'équilibre (respectivement 0,0 % et 1,4 % de PIB), dans un contexte de croissance dynamique (+2,1 %).

2. Le déficit public au sens de Maastricht correspond exactement au besoin de financement des administrations publiques.

Graphique 4 Capacité ou besoin de financement des administrations publiques entre 2000 et 2017

En % du PIB



Source > Eurostat, Comptes nationaux annuels.